

Conditions d'entrée dans l'espace Schengen en fonction du pays de destination

Pour les séjours de moins de trois mois, les conditions d'entrée dans l'espace Schengen sont communes à l'ensemble des États membres¹ :

1 - Passeport authentique et en cours de validité délivré depuis moins de 10 ans et dont la durée de validité est d'au moins 3 mois supérieure à la date prévue de votre départ

2 - Visa authentique et en cours de validité si votre nationalité l'exige. Il doit être demandé dans pays de destination unique ou principale.

Sont exemptés de visa Schengen (Règlement (EU) 2018/1806 du parlement européen et du conseil du 14 novembre 2018)²:

- Les ressortissants de l'Espace Economique Européen³ (les 28 Etats membres de l'Union Européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse).
- Les pays suivants, quel que soit le motif du séjour : Albanie*, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, ARYM (Ancienne république yougoslave de Macédoine)*, Australie, Bahamas, Barbade, Bosnie-Herzégovine*, Brésil, Brunei, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Dominique, Émirats arabes unis, États-Unis, Géorgie*, Grenade, Guatemala, Honduras, Israël, Japon, Kiribati, Malaisie, Îles Marshall, Maurice, Mexique, Micronésie, Moldavie*, Monaco, Monténégro*, Nauru, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Palaos, Panama, Paraguay, Pérou, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Marin, Saint-Siège, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Îles Salomon, Salvador, Samoa, Serbie* (à l'exclusion des titulaires d'un passeport délivré par la direction de coordination serbe), Seychelles, Singapour, Taïwan (l'exemption de l'obligation de visa s'applique uniquement aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan qui comportent un numéro de carte d'identité), Timor oriental, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tuvalu, Ukraine*, Uruguay, Vanuatu, Venezuela. [*titulaires de passeports biométriques uniquement].
- Les citoyens britanniques qui ne sont pas ressortissants du Royaume-Uni, de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord aux fins du droit de l'Union :
 - o Ressortissants britanniques (outre-mer) [British Nationals (Overseas)]
 - o Citoyens des territoires britanniques d'outre-mer (British Overseas Territories Citizens)
 - o Citoyens britanniques d'outre-mer (British Overseas Citizens)
 - o Personnes britanniques protégées (British Protected Persons)
 - o Sujets britanniques (British Subjects)
- Les titulaires de passeports de la région administrative spéciale de Hong Kong et de la région administrative spéciale de Macao (République Populaire de Chine).
- Les détenteurs d'un titre de séjour valide dans un pays Schengen.

3 - Documents et déclarations justifiant le motif du séjour

4 - Conditions d'hébergement

5 - Frais de séjour

6 - Couverture maladie pour la totalité du séjour : couverture minimale de 30 000 EUR

7 - Billet retour : documents afférents aux garanties de rapatriement

8 - Ne pas être signalé aux fins de non-admission dans l'espace Schengen (SIS)

¹ Conditions d'entrée en France et dans l'espace Schengen : <http://www.anafe.org/spip.php?article274>.

² <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32018R1806>.

³ Avec le Brexit, la situation est susceptible de changer pour le Royaume-Uni à partir du 1^{er} janvier 2021.

9 - Ne pas être considéré comme une menace pour l'ordre public, la sécurité intérieure, la santé publique ou les relations internationales de l'un des Etats membres.

10 - Pour les visas courts séjours : ne pas dépasser la durée maximale de 90 jours par période de 180 jours dans l'espace Schengen⁴.

Seules les modalités diffèrent comme la forme de l'attestation d'accueil ou le montant des ressources.

Nota Bene : Les personnes soumises à visa doivent justifier l'ensemble des conditions au moment du contrôle par la police aux frontières même s'il s'agit de documents qu'elles ont déjà fournis pour obtenir le visa.

Les informations récoltées dans ce tableau, proviennent de sources différentes, d'où un contenu qui peut être différent d'un pays à l'autre.

	RESSOURCES	HEBERGEMENT	CONDITIONS COMMUNES
<p>Allemagne</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère fédéral des affaires étrangères :</p> <p>https://www.auswaer-tiges-amt.de/fr/02-entree-sejour/01-visabestimmungen/1361042</p> <p>Et sur le site Schengen visa info : https://www.schengenvisainfo.com/germany-visa/</p>	<p>45 euros par jour et par personne.</p> <p><u>En cas de ressources insuffisantes</u> : possibilité de faire appel à un garant. La personne doit présenter une déclaration de prise en charge « Verpflichtungserklärung ». Cette déclaration doit être remise au service des étrangers du lieu de résidence du tiers en question.</p>	<p>Une invitation appelée la déclaration de prise en charge, « Verpflichtungserklärung » qui doit être remise au service des étrangers du lieu de résidence du tiers en question. Elle doit comprendre les informations suivantes : nom, numéro de passeport, pays de résidence, adresse et numéro de téléphone de l'hôte et de l'invité, les dates et la raison de la visite, l'itinéraire de la visite, et tout document prouvant la relation avec l'hôte et la raison de la visite.</p> <p>Ou une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Autriche</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères autrichien : https://www.bmeia.gv.at/en/travel-stay/entry-and-residence-in-austria/entrance-and-residence/visa/</p> <p>Et sur le site Schengen visa info : https://www.schengenvisainfo.com/austria-visa/</p>	<p>Pas de montant fixé, il dépend de la durée du séjour (pas de précision sur le mode de calcul). Le montant est évalué en fonction de la situation individuelle des personnes (réponse reçue par mail du ministère de l'intérieur).</p> <p>Il est possible pour l'hôte de faire une lettre électronique de garantie (Affidavit of Support). Elle doit être signée par ce dernier et transmis au département de police compétent.</p>	<p>Une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour.</p> <p>Ou l'invitation d'un hôte qui se fait via une « déclaration électronique d'obligation (EVE) ». Il est recommandé de consulter à l'avance le service de police des étrangers compétent par téléphone.</p> <p>- <i>Visites privées</i> : Invitation écrite ou lettre électronique de garantie ainsi que des preuves des liens économiques, familiaux et sociaux au pays d'origine.</p> <p>- <i>Voyage d'affaire</i> : Invitation signée par la compagnie autrichienne indiquant les dates et le but du voyage,</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>

⁴ Calculateur en ligne : https://ec.europa.eu/home-affairs/content/visa-calculator_en

		<p>les dates, ainsi que le nom, la date de naissance et le numéro de passeport de la personne Plus d'informations ici.</p> <p>- <i>Transit</i> : Copie du visa du pays de destination. Copie du ticket de transport.</p> <p>- <i>Étudiants</i> : Preuve de l'inscription.</p>	
<p>Belgique</p> <p>Informations trouvées sur le site de l'office des étrangers : https://dofi.ibz.be/sites/dvzoe/FR/Guidede%20procedures/Pages/Court%20Sejour/SCHENGEN%20-%20Entrer%20dans%20Schengen.aspx</p> <p>Et sur le site Schengen visa info : https://www.schengenvisainfo.com/belgium-visa/</p>	<p><i>En cas de séjour à l'hôtel</i> : 95 euros par jour et par personne.</p> <p><i>En cas d'hébergement chez un particulier</i> : 45 euros par jour et par personne.</p> <p>Possibilité de faire appel à un garant et présenter un engagement de prise en charge. Le garant doit remettre ce document à l'administration communale du lieu où il réside.</p>	<p>Une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>Ou une invitation de l'hôte avec explication du lien avec l'hôte. Les modèles :</p> <p>- Visite familiale - Visite amicale - Voyage d'affaire</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Danemark</p> <p>Informations trouvées sur le site du service de l'immigration danoise : https://www.nyidanmark.dk/en-GB/You-want-to-apply/Short-stay-visa/Private-visits-and-tourist-visits-</p>	<p>Le montant de référence est de 350 couronnes danoises par jour et par personne (46.09 euros). C'est la mission diplomatique danoise qui apprécie les ressources nécessaires en fonction de la durée du séjour et de l'hébergement (hôtel ou chez de la famille/ami) au moment de la délivrance du visa. Ce montant peut être moindre si l'étranger réside chez une personne prenant en charge tous ses frais.</p> <p><i>Pour un séjour à l'hôtel</i> : 500 couronnes danoises par jour et par personne (66.9 euros).</p>	<p>Une invitation de l'hôte est recommandée, cette invitation peut prendre la forme d'un formulaire à remplir en ligne (invitation ID) ou d'un formulaire à imprimer.</p> <p>Ou une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Espagne</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère de l'intérieur : http://www.interior.gob.es/es/web/servici</p>	<p>Le montant minimum à justifier est de 95 euros par jour et par personne, avec un montant total minimal de ressources de 855 euros ou son équivalent légal en devise (pour toute durée de séjour).</p>	<p>Une réservation d'hébergement confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>Ou une confirmation de réservation d'un voyage organisé</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p>

<p>os-al-ciudadano/extranjeri-a/regimen-general/entrada-requisitos-y-condiciones</p>	<p>Possibilité de justifier du montant avec une carte de crédit, cartes de paiement, chèques voyage, chèques certifiés, extrait du compte bancaire ou tout autre moyen apportant la preuve des fonds disponibles.</p>	<p>avec indication de l'itinéraire du voyage.</p> <p>Ou une lettre d'invitation délivrée par le commissariat de police correspondant au lieu de résidence.</p> <p><i>Pour un voyage à caractère professionnel</i> : invitation d'une entreprise ou d'une autorité à participer à des réunions commerciales, industrielles ou relatives à l'activité : Billets d'entrée pour une conférence, congrès etc. Ou tous autres documents justifiant l'existence de relations commerciales, industrielles ou relatives à l'activité.</p> <p>- <i>Voyage d'étude ou de formation</i> : certificat d'inscription à un centre d'enseignement, certificat attestant les cours suivis.</p> <p>- <i>Voyages pour autres motifs</i> : invitation, réservation ou programme ou certificat de participation à des événements liés au voyage, tickets d'entrée ou factures.</p>	<p>- Billet retour</p>
<p>Estonie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : https://vm.ee/en/applying-visa-schengen-area</p>	<p>108 euros par jour et par personne.</p>	<p>Une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>Ou une lettre d'invitation ou un email confirmant que l'hôte va prendre en charge l'hébergement de l'étranger.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Finlande</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : https://um.fi/visa-to-visit-finland</p>	<p>30 euros par jour et par personne.</p>	<p>Une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>Ou une lettre d'invitation privée rédigée par l'hôte ou officielle d'une organisation : lettre libre indiquant l'organisation hôte ou le contact de l'hôte privé et ceux de la personne invitée : nom, date d'anniversaire, adresse, numéro de passeport, but et durée de la visite.</p> <p>En cas de visite privée, il est conseillé de mentionner si l'hôte est un ami, un conjoint ou un proche.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>

<p>France</p> <p>Informations trouvées sur le site service-public : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21921</p>	<p><i>Si attestation d'accueil :</i> 32.50 euros par jour et par personne.</p> <p><i>Si réservation d'hôtel :</i> 65 euros par jour et par personne.</p> <p><i>Si aucun hébergement :</i> 120 euros par jour et par personne.</p>	<p>Une attestation d'hébergement faite en mairie.</p> <p>Ou une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Grèce</p> <p>Informations trouvées sur le site de la Grèce en France : https://www.mfa.gr/france/fr/services/services-for-non-greeks/visas-schengen.html</p>	<p>50 euros par jour et un minimum de 300 euros pour une période de 5 jours.</p> <p>Possible prise en charge des dépenses par un garant. La lettre d'invitation doit être approuvée par les autorités locales en Grèce.</p>	<p>Une lettre d'invitation et d'engagement signée par l'hôte. Si l'invitant n'est pas grec, il faut aussi une copie de sa carte de résidence en Grèce. Si l'hôte est une personne de la famille, il faut un certificat attestant la parenté.</p> <p>Ou une lettre d'invitation d'engagement du partenaire commercial, employeur ou organisme grec spécifiant le motif, la durée et la prise en charge des frais (si c'est le cas), et tout document justifiant la relation (contrats, factures, correspondances, etc.).</p> <p>Ou une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Hongrie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : https://konzulizsolgalat.kormany.hu/download/d/1e/a0000/Honlap_SHORTTERMS_TAY2014utolso.pdf</p> <p>Et sur le site du consulat https://konzulizsolgalat.kormany.hu</p> <p>Et sur le site Schengen visa info : https://www.schengenvisa.info.com/schengen-visa-application-requirements/means-subsistence/</p>	<p>1000 HUF ou 3.19 euros par entrée et par personne.</p>	<p>Un justificatif relatif au logement</p> <p>- <i>Pour les séjours touristiques :</i> certificat d'une agence de voyage ou réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>- <i>Pour les séjours d'études ou professionnels :</i> certificat de l'institution d'accueil et certificat de logement.</p> <p>- <i>Voyage d'affaire :</i> lettre d'invitation du partenaire commercial et preuve de l'existence de liens commerciaux.</p> <p>- <i>Visite privée :</i> lettre d'invitation délivrée par l'office de l'immigration et de la nationalité ou lettre d'invitation sur le modèle d'un document notarial public avec une photocopie du</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>

		<p>passport ou de la carte d'identité de l'hôte.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Visite médicale</i> : certificat de l'établissement de santé, certificat de couverture du traitement médical et certificat de logement. - <i>Visite d'une tombe</i> : certificat d'existence de la tombe et degré de relation avec la personne défunte. - <i>Visite culturelle ou sportive</i> : certificat du club sportif, lettre d'invitation de l'organisation d'accueil (notamment pour la participation à une conférence). - <i>Autres motifs d'entrée</i> : déclaration présentant le motif d'entrée et de séjour. 	
<p>Islande</p> <p>Informations trouvées sur le site de la direction politique de l'immigration : https://www.utl.is/index.php/en/application-basic-requirement</p> <p>Et sur le site Schengen visa info : https://www.schengenvisa.info.com/iceland-visa/</p>	<p>4000 couronnes islandaises (environ 25 euros) par jour et par personne avec un total de ressources minimum de 20 000 couronnes islandaises (environ 124 euros) requis pour passer les frontières.</p> <p>Possible prise en charge des dépenses de la personne en remplissant un formulaire de garantie, comprenant le relevé de compte de cette personne.</p>	<p>Une réservation d'hôtel confirmée ou d'un voyage organisé couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>Ou une lettre d'invitation de l'hôte</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Visite privée</i> : Pour une visite familiale, les documents attestant des liens de parenté sont demandés. - <i>Voyage d'affaire</i> : invitation de l'entreprise en Islande. - <i>Séjour pour assister à un rendez-vous ou une conférence</i> : invitation de l'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Passeport et visa (si nécessaire) - Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour - Billet retour

<p>Italie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : https://www.esteri.it/mae/en/servizi/stranieri/ingressosoggiornoinitalia/condizioni_ingresso.html</p> <p>Et sur le site Schengen visa info : https://www.schengenvisainfo.com/italy-visa/</p>	<p><i>De 1 à 5 jours</i> : 269,60 euros fixe pour une personne ou 212,81 euros par personne si deux personnes ou plus.</p> <p><i>De 6 à 10 jours</i> : 44,93 euros par jour pour une personne ou 26,33 euros par jour et par personne si deux personnes ou plus.</p> <p><i>De 11 à 20 jours</i> : 51,64 euros fixe ainsi que 36,67 euros par jour pour une personne ou 25,82 euros fixe ainsi que 22,21 euros par jour et par personne si deux personnes ou plus.</p> <p><i>Plus de 20 jours</i> : 206,58 euros fixe ainsi que 27,89 euros par jour pour une personne ou 118,79 euros fixe ainsi que 17,04 euros par jours et par personne si deux personnes ou plus.</p>	<p>Une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>Ou une déclaration de prise en charge par l'invitant (des frais de séjour, de l'hébergement et/ou de l'assurance maladie).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Lettonie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : https://www.mfa.gov.lv/en/consular-information/documents-required-to-apply-for-a-visa</p>	<p><i>Pour un séjour de moins de 30 jours</i> : 14 euros par jour et par personne.</p> <p><i>Pour un séjour de plus de 30 jours</i> : 430 euros fixe et par personne.</p>	<p>Une invitation approuvée par le Bureau de la Migration des Affaires de citoyenneté, en format papier.</p> <p>Ou une réservation de logement confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Liechtenstein</p> <p>Informations trouvées sur le site du secrétariat d'Etat aux migrations : https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise/faq.html</p>	<p>100 CHF (environ 94.55 euros) par jour et par personne.</p> <p><i>Pour un étudiant (en possession d'une carte étudiante)</i> : 30 CHF (environ 28.36 euros) par jour et par personne.</p> <p>Possibilité d'une prise en charge. Il faut pour cela une lettre de déclaration de prise en charge. L'hôte doit transmettre la déclaration à l'autorité cantonale de migration compétente.</p>	<p>Une confirmation d'une réservation d'hôtel couvrant l'intégralité du séjour (une copie suffit).</p> <p>Ou une lettre d'invitation. Elle peut être rédigée au choix en allemand, italien ou français.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>

<p>Lituanie</p> <p>Informations trouvées sur le site migration information centre https://www.renkuosilietuva.lt/en/schengen-visa/#:~:text=A%20foreigner%20who%20holds%20a,Republic%20of%20Lithuania%20or%20other</p>	<p>40 euros par jour et par personne.</p> <p>20 euros par jour si la personne dispose d'une lettre d'invitation.</p>	<p>Une réservation d'hôtel couvrant l'intégralité du séjour et payée.</p> <p>Ou une lettre d'invitation par l'hôte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si la personne ne peut pas se prendre en charge financièrement, l'hôte a la possibilité de faire une lettre approuvée par le Bureau de la Citoyenneté et de l'Immigration lithuanien dans laquelle il s'engage à la prendre en charge. - Si la personne se prend en charge financièrement la lettre d'invitation peut être informelle, mais doit préciser l'adresse et le numéro de téléphone de l'hôte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Passeport et visa (si nécessaire) - Couverture maladie minimale de 30,000 euros couvrant la totalité du séjour. - Billet retour
<p>Luxembourg</p> <p>Informations trouvées sur le site visa et immigration : https://guichet.public.lu/fr/citoyens/immigration/moins-3-mois/ressortissants-tiers/entree-visa.html</p>	<p>67 euros par jour et par personne.</p> <p>Il y a la possibilité pour une personne de référence au Luxembourg de faire un engagement de prise en charge.</p>	<p><i>Pour une visite privée : un engagement de prise en charge de la personne de référence au Luxembourg (qui n'est pas obligatoire mais fortement recommandé).</i></p> <p><i>Pour une visite d'affaire : une lettre d'invitation officielle.</i></p> <p>Ou une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, ce qui ne veut pas forcément dire payée pour l'intégralité du séjour).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Passeport et visa (si nécessaire) - Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour - Billet retour
<p>Malte</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : https://identitymalta.com/visa-application/</p> <p>Et le site Schengen visa info : https://www.schengenvisainfo.com/malta-visa/</p>	<p>48 euros par jour et par personne.</p>	<p>Une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>Ou les documents prouvant l'existence d'un bail ou d'un titre de propriété dans le pays à visiter au nom du demandeur.</p> <p>Ou une attestation d'hébergement (« Declaration of proof ») dans laquelle l'hôte certifie son engagement à accueillir le demandeur, tamponnée par une autorité consulaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Passeport et visa (si nécessaire) - Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour - Billet retour
<p>Norvège</p> <p>Informations trouvées sur le site Schengen visa info : https://www.schengenvisainfo.com/norway-visa/</p>	<p>500 couronnes norvégiennes (environ 40.70 euros) par jour et par personne. Ce montant n'est pas fixe et est évalué en fonction de la situation de la personne. Un national peut se porter garant : le formulaire.</p>	<p>Une invitation faite par l'hôte. Elle ne se substitue pas à la lettre de garantie (voir colonne « ressources »).</p> <p>Ou une réservation d'hébergement payée couvrant la totalité du séjour.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Passeport et visa (si nécessaire) - Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour - Billet retour

<p>Pays-Bas</p> <p>Informations trouvées sur le site du service de l'immigration et de la naturalisation : https://ind.nl/en/short-stay/pages/holiday-and-family-visit.aspx</p>	<p>55 euros par jour et par personne.</p> <p>Une personne résidant aux Pays-Bas peut cependant se porter garante (l'hôte ou une tierce personne ayant un lien familial ou non). Il doit avoir les ressources suffisantes et remplir le formulaire « Proof of sponsorship and/or private accommodation ».</p>	<p>Une lettre d'invitation intitulée « Proof of sponsorship and/or private accommodation ».</p> <p>Ou une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Pologne</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : https://www.gov.pl/web/diplomacy/visas</p> <p>Et sur le site Schengen visa info https://www.schengenvisa.info.com/poland-visa/</p>	<p><i>Pour un séjour à l'hôtel allant jusqu'à 3 jours : 300 PLN (environ 67,78 euros) par personne.</i></p> <p><i>Pour un séjour à l'hôtel de plus de 3 jours : 100 PLN (environ 22,59 euros) par jour et par personne.</i></p> <p><i>Si les coûts d'hébergement sont couverts par un tiers ou avant le voyage : 20 PLN (environ 4,51 euros) par jour et par personne.</i></p>	<p>Une lettre d'invitation avec l'adresse et le numéro de téléphone de l'hôte.</p> <p>Ou une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Portugal</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : https://www.vistos.mne.pt/en/short-stay-visas-schengen/required-documentation/short-stay-visa</p> <p>Et sur le site Schengen visa info : https://www.schengenvisa.info.com/schengen-visa-application-requirements/means-subsistence/</p>	<p>40 euros par jour et par personne avec un minimum de 75 euros par personne pour chaque entrée sur le territoire.</p> <p>Possibilité d'être exempté en apportant la preuve de la prise en charge des dépenses pendant le séjour (lettre de prise en charge remplie par un national ou une personne résidant en situation régulière sur le territoire).</p>	<p>Une réservation d'hébergement confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>Ou une lettre d'invitation datant de moins d'un mois, signée, avec les dates et l'adresse du séjour, et une copie du passeport de l'hôte, ou une copie du titre de séjour si l'hôte n'est pas un ressortissant de l'Union européenne, est demandée. Une seule lettre suffit pour une famille ou un groupe.</p> <p>Si l'invitation est faite par un membre de la famille, une preuve de parenté est demandée (sinon explication du lien avec l'hôte).</p> <p>Un justificatif de domicile au nom de l'hôte est également requis.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>République Tchèque</p> <p>Informations trouvées sur le site</p>	<p><i>Pour un séjour de moins de 30 jours : 1 245 CZK (environ 46,6 euros) par jour et par personne.</i></p>	<p>Une invitation officielle vérifiée par la police des étrangers et dans laquelle l'hôte s'engage à héberger et à couvrir tous les frais de l'étranger, ou seulement ceux liés à l'hébergement.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de</p>

<p>du ministère des affaires étrangères : https://www.mzv.cz/jnp/en/information_for aliens/supporting documents overview/index.html</p>	<p><i>Pour un séjour de plus de 30 jours : montant total de 37 350 CZK (1399.96 euros) et d'un montant additionnel de 2490 CZK (93.33 euros) pour chaque mois.</i></p> <p><i>En cas de ressources insuffisantes</i> : une lettre d'invitation officielle vérifiée par la police des étrangers, dans laquelle l'hôte s'engage à héberger et à couvrir tous les frais de l'étranger. La demande d'invitation se fait par mail (cisrscpp@mvcz.cz) selon une procédure particulière décrite ici.</p>	<p>La demande d'invitation se fait par mail (cisrscpp@mvcz.cz) selon une procédure particulière décrite ici</p> <p>Cette invitation peut aussi prendre la forme d'une invitation non officielle – valable uniquement pour l'hébergement - délivrée par une société identifiée à en-tête et signée par la personne autorisée. L'hôte doit alors préciser le nom, la date de naissance et le numéro de passeport (si connu) de l'étranger et une description du motif, de la durée et de la localisation de son séjour. Cette invitation est remise à l'étranger qui l'inclut dans sa demande de visa.</p> <p>Ou une réservation d'hébergement confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Slovaquie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : https://www.foreign.gov.sk/web/en/consular info/visa Et : http://www.foreign.gov.sk/web/en/consular-info/supporting-documents</p>	<p>56 euros par jour et par personne.</p> <p><i>En cas de ressources insuffisantes</i> : une lettre d'invitation authentifiée par le service compétent du Bureau des frontières et du Bureau de la police étrangère qui indique la prise en charge financière et l'hébergement privé.</p>	<p>Une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>Ou une lettre d'invitation personnelle de l'hôte confirmant que la personne va résider chez lui.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Slovénie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : https://www.gov.si/en/topics/entry-and-residence/</p> <p>Et sur le site Schengen visa info : https://www.schengenvisa.info/schengen-visa-application-requirements/means-subsistence/</p>	<p>70 euros par jour et par personne.</p> <p>35 euros par jour et par personnes pour les mineurs (moins de 18 ans), leurs parents et/ou leurs représentants légaux.</p> <p>Il est possible d'avoir un garant si la personne n'a pas les moyens de subsistance suffisants, par le biais d'une lettre de garantie indiquant le but, la durée du séjour, et l'adresse du lieu d'hébergement en Slovénie. Cette lettre doit être authentifiée par l'unité administrative la proche.</p>	<p>Une réservation d'hôtel couvrant l'intégralité du séjour.</p> <p>Une invitation de la part de l'hôte prenant la forme d'une lettre de garantie indiquant le but, la durée du séjour, et l'adresse du lieu d'hébergement en Slovénie. Cette lettre doit être authentifiée par l'unité administrative la plus proche.</p> <p>- <i>Voyage d'affaire</i> : une invitation d'une entreprise, ticket d'entrée pour un congrès/conférence.</p> <p>- <i>Séjour d'études</i> : un certificat d'inscription dans un établissement, et une carte étudiante.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>

		<p>- <i>Séjour pour assister à un événement (sportif, culturel, scientifique, religieux...)</i> : invitation ou inscription.</p> <p>- <i>Voyage pour des raisons médicales</i> : un document officiel de l'institution médicale confirmant le traitement.</p>	
<p>Suède</p> <p>Informations trouvées sur le site « migrationsverket » : https://www.migrationsverket.se/English/Private-Individuals/Visiting-Sweden.html</p>	<p>450 SEK (40.28 euros) par jour et par personne.</p> <p>Il est possible d'avoir un garant si la personne n'a pas les moyens de subsistance suffisants.</p>	<p>Une invitation à remplir par l'hôte et par la personne invitée.</p> <p>L'invitation doit ensuite être validée par un consulat ou une ambassade de Suède.</p> <p>- <u>Invitation à remplir</u> pour un séjour de moins 3 mois.</p> <p>- <u>Invitation à remplir</u> pour un séjour de plus de 3 mois.</p> <p>Ou une réservation d'hébergement payée couvrant la totalité du séjour.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Suisse</p> <p>Informations trouvées sur le site du Secrétariat d'Etat aux migrations : https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise/kurzfristig/drittstaaten.html</p> <p>Et sur le site Schengen visa info : https://www.schengenvisainfo.com/switzerland-land-visa/</p>	<p>100 CHF (environ 94.20 euros) par jour et par personne.</p> <p><i>Pour un étudiant (en possession d'une carte étudiante) : 30 CHF (environ 28.26 euros) par jour et par personne.</i></p>	<p><i>En cas de logement chez des membres de la famille ou des personnes privées : une lettre d'invitation</i> (aucune forme particulière n'est requise, une copie suffit).</p> <p><i>En cas de voyage d'affaires, une lettre d'invitation de l'entreprise,</i> précisant les dates du séjour.</p> <p>Ou en cas de logement en hôtel, la confirmation de réservation pour l'intégralité du séjour (une copie suffit). Pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>